Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213501992-20260226-DE302-DE

COMMUNE DE MOUSSE
MAIRIE
35130 MOUSSE

Délibération publiée le 04/03/2026
Transmise en Préfecture le 05/03/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL du 26/02/2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 26 février à vingt heures le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de MOUSSÉ, sous la présidence de M. Gilbert GERARD, Maire.

Date de la convocation : le 16/02/2026

Nombre de conseillers en exercice : 10
Nombre de membres présents : 10
Nombre de votants : 10

Etaient présents : GERARD Gilbert (Président) HUNAULT Sophie (1ier adjoint) CADO Thierry (2ième Adjoint) - BACHELIER Philippe (3ième adjoint) - BREAL Jean – François -CHAUVIN Laurence - CHEDEMAIL Lucile DEME Christopher – JAN Christian- RODRIGUEZ Régis

Secrétaire de séance : BACHELIER Philippe

3-Vote de la participation aux frais de fonctionnement des écoles publics et privées au titre de l'année 2025/2026

En application des articles L212-8 L442-5 et R442-4 du code de l'éducation

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide** :

- de participer aux charges de fonctionnement pour les élèves des écoles privées La Providence à La Guerche de Bretagne, Sainte Thérèse à Moutiers et St Joseph à Retiers
- de ne pas participer aux charges à caractère sociales pour les écoles du secteur privé

		Nb	Montant / élève	Total	BP2026
Ecole ste Thérèse Moutiers	/ élève primaire	1	493.00€	493.00€	**493.00 €**
Ecole publique de Retiers	/ élève primaire / élève maternelle	1 0	557.35€ 1 778.11€		**557.35€**
Ecole La Providence LA Guerche de bretagne)	/ élève primaire / élève maternelle	5.5 3	482.00€ 1 750.35€	2 651.00€ 5 251.05€	**7 902.05 €**
Ecole St Joseph (Retiers)	/ élève primaire / élève maternelle	2 1	557.35€ 1 778.11€	1 114.70€ 1 778.11€	**2 892.81€**
Ecole publique de La Guerche	/ élève primaire Charges Sociales	2	482.00€ 25.00€	964.00€ 50.00€	**2 789.35 €**
	/ élève maternelle Charges Sociales	1	1 750.35€ 25.00€	1 750.35€ 25.00€	
	TOTAL	**16.5**			**14 634.56€**

5 maternelles 11.5 primaires

Secrétaire de séance
Philippe BACHELIER

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gilbert GERARD

MAIRIE de MOUSSÉ ★ ILLE ET VILAINE ★